

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE202 Langue 2 au choix 2			
Code	SOCM2B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe au choix les cours de néerlandais ou espagnol.

Enseignantes cours de néerlandais : M-P Willems

Enseignantes cours d'espagnol: F. Mathy

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOCM1B03

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B02A	Néerlandais	40 h / 3 C
SOCM2B02B	Espagnol	40 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B02A	Néerlandais	30
SOCM2B02B	Espagnol	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	23_SOCM2B02A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à permettre à l'étudiant de développer

- les compétences langagières nécessaires dans la vie sociale;
- des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Les 4 aptitudes sont abordées avec un accent particulier sur l'expression orale et la compréhension à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- reformuler en néerlandais des informations provenant de supports écrits et audiovisuels;
- s'exprimer oralement dans des situations de communication directement liées à son avenir professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exercices d'expression orale et écrite à orientation professionnelle

Exercices d'audition

Débats sur des sujets sociétaux

Interview d'un professionnel, présentation et feed-back sur l'interview

Démarches d'apprentissage

Approche par situation de communication

Travail en autonomie, en binôme et en groupe

Collaboration avec la Haute Ecole Thomas More campus Geel

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidance proposée aux étudiants pendant le cours.

Aide ponctuelle au cours.

Documents déposés sur la plateforme connectED.

Ouvrages de référence

BEKKERS L., MENNEN S., Ter Zake, Intertaal

Supports

Notes de cours
Dictionnaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Évaluation mixte (dossier écrit + oral) : 20%

Q2

- Travaux : 15%
- Examen mixte (examen écrit et oral) : 65%

Q3

- Travaux : 15%
- Examen mixte (examen écrit et oral) : 85%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	15	Trv	15
Période d'évaluation	Evm	20	Exm	65	Exm	85

Evm = Évaluation mixte, Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail ou TJ non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	23_SOCM2B02B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florine MATHY (florine.mathy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'espagnol vise à développer la connaissance de la langue pour arriver à un niveau B1+/B2-
Les cinq compétences (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale (avec et sans interaction) et écrite) sont abordées et développées.

Le cours d'espagnol travaille ces cinq compétences via la presse hispanophone, l'actualité et des sujets en adéquation avec le monde de la communication et du travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- de comprendre et d'exploiter des compréhensions à l'audition et à la lecture (authentiques) en rapport avec les thèmes développés au cours et au domaine de la Communication
- d'identifier, expliquer et utiliser les expressions grammaticales et lexicales principales étudiées en cours, - de les reformuler et produire un message écrit et/ou oral de manière quotidienne et professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Alternance de compréhensions à la lecture et à l'audition (selon l'actualité, la culture et la presse hispanophone), d'explications grammaticales et lexicales, d'exercices de compréhension et de vocabulaire, d'activités d'expression orale et écrite (rédactions, jeux de rôles, présentations, etc.)

Démarches d'apprentissage

Méthode communicationnelle basée sur la participation active en classe. Exercices, travaux de groupes, travaux individuels, auto-apprentissage. Travail à partir de documents écrits et audiovisuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents déposés sur la plateforme Connected.
Outils divers en ligne proposés dans le cours.

Ouvrages de référence

- Divers ouvrages d'apprentissage de la langue espagnole utilisés (Gente, Via Rapida, ELExprés, Gramatica basica del estudiante de español, Comprension oral, Comprension escrita, etc.)
- Plateformes en ligne diverses: www.ver-taal.com, Gram@clicando, audiolingua, todoele, videoele, etc.
- Divers sites de périodiques en ligne : elpais.com, elespanol.com, hispanidad.com, elindependiente.com, eldiario.es, ...

Supports

Notes de cours.
 Articles de presse.
 Vidéos d'actualité.
 Supports déposés sur Connect'Ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux (présentations orales et travaux écrits) au Q1 et Q2 : 30% de la note totale (15% au Q1 et 15% au Q2)

Examen mixte au Q2 (examen écrit et oral, matière de tout le bloc2): 70% de la note totale (50% pour la partie écrite et 20% pour la partie orale).

Si échec, **examen mixte au Q3** (examen écrit et oral, matière de tout le bloc2): 100% de la note totale (70% pour la partie écrite et 30% pour la partie orale). Les parties réussies en juin seront dispensées au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	15	Trv	15		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail ou TJ non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).